



**Avis du Regroupement des organismes  
de bassins versants du Québec**

**Projet de politique sur le bioalimentaire  
du gouvernement du Québec**

**Septembre 2011**



## Résumé

Dans le cadre de la consultation sur le «Livre vert pour une politique bioalimentaire», le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) tient à faire valoir la prise en considération de la ressource eau dans l'élaboration de la politique, étant donné le rapport étroit unissant les activités du bioalimentaire à celle-ci.

En suivant les orientations du gouvernement, le ROBVQ met l'emphase sur la mise en valeur de l'eau afin de renforcer la capacité concurrentielle des entreprises québécoises oeuvrant dans le secteur du bioalimentaire.

Le ROBVQ souligne aussi dans son avis l'importance de maintenir les programmes existants en gestion de l'eau par bassins versants en milieu agricole, tout en émettant quelques recommandations quant au renforcement de ceux-ci et à la mise en place de volets supplémentaires.

Ainsi, le ROBVQ croit qu'une gestion rigoureuse des ressources en eau du Québec est garante de plusieurs bénéfices environnementaux, sociaux et économiques pour la population québécoise en ce qui a trait au domaine du bioalimentaire

## Introduction

Le présent avis a pour but de faire connaître la vision du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) quant au projet de politique sur le bioalimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Les OBV du Québec étant reconnus par la «Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection» afin de réaliser les plans directeurs de l'eau, il va sans dire que le présent avis s'attardera principalement à cette ressource. En raison des liens étroits entre les bassins versants québécois et le monde agricole, les orientations présentées dans la présente politique auront un impact certain sur l'eau et sa gestion au Québec. Aussi, étant donné que le projet de politique cible les valeurs environnementales comme l'un des enjeux principaux auxquels fait et fera face le secteur bioalimentaire, la prise en considération de la ressource eau dans l'élaboration de cette politique s'avère d'autant plus pertinente.

Le présent document fera donc état de la position du ROBVQ, suivant dans l'ordre chacune des orientations du *Livre vert pour une politique bioalimentaire* et les objectifs qui y sont rattachés, et ce, en fonction des préoccupations que celles-ci soulèvent auprès du ROBVQ.

## Présentation de l'organisme

### Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) est un organisme à but non lucratif qui a été créé en novembre 2001 par les organismes de bassins versants (OBV) québécois. Le ROBVQ compte comme membres les 40 organismes de bassins versants agissant sur l'ensemble du territoire québécois et mandatés par la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Ces OBV regroupent plus de 800 acteurs de l'eau à l'échelle provinciale. En plus de représenter ses membres, le ROBVQ a pour mandat de promouvoir les grands principes de la gouvernance participative et la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassin versant. Le ROBVQ est, dans le cadre de la réalisation de ce mandat, le partenaire privilégié du gouvernement du Québec.

### Les organismes de bassins versants (OBV)

Les OBV agissent à titre de tables de concertation composées des acteurs de l'eau des milieux municipaux, économiques, autochtones et communautaires qui ont un impact ou un intérêt pour les ressources en eau. La mission dévolue aux OBV par le biais de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, est d'«élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en oeuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental,



production à faible impact sur la ressource eau. Un sceau de qualité «bleu» saurait sans doute éveiller une certaine fierté au sein de la population québécoise envers une ressource déjà ancrée dans son patrimoine culturel.

Le projet de politique renforce cette idée en affirmant que «*le gouvernement entend donc poursuivre son engagement pour que de nouveaux produits d'appellation voient le jour, et pour que les gens localement et à la grandeur du Québec trouvent du plaisir et de la fierté à y goûter.*»

Par conséquent, le ROBVQ est d'avis qu'une certification sur la mise en valeur et la protection des ressources en eau du Québec deviendra un avantage concurrentiel non négligeable sur le marché du bioalimentaire, et ce, dans un avenir où les valeurs environnementales occupent toujours plus de place.

## **2- Troisième orientation - Valoriser l'environnement et le territoire du Québec**

La troisième orientation attire aussi l'attention du ROBVQ puisqu'il est question de la qualité intrinsèque de l'environnement au Québec et de notre eau abondante. À cet effet, il semble approprié de souligner la répartition inégale de cette ressource dans la province ainsi que la concentration des activités agricoles dans le sud de celle-ci. Les bassins hydrographiques de ces régions subissent par conséquent une plus forte pression et de l'irrigation y est souvent même nécessaire. D'ailleurs, en considérant les incertitudes liées aux changements climatiques, il s'avère de première importance de veiller à avoir l'eau pour assurer nos productions à long terme.

Toujours à la troisième orientation, on rappelle que la société québécoise est particulièrement sensible à la question environnementale et que selon les sondages, c'est la majorité de la population, soit quelque 72%, qui se déclare inquiète de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement. Dans le même ordre d'idées, et comme mentionné à la section précédente, il est indiqué que l'environnement devient un enjeu incontournable et même que pour un québécois sur cinq, un premier critère d'achat.

En ce sens, le projet de politique mise beaucoup sur une gestion environnementale rigoureuse afin de doter les produits d'avantages concurrentiels et de faire des gains sur les marchés. Le premier objectif lié à cette orientation va donc en ce sens : *assurer un développement respectant l'environnement*. Les efforts menés par l'État québécois au cours des dernières années sont alors rappelés comme le Plan d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole ou encore la gestion par bassins versants. Par contre, il est aussi souligné que malgré les progrès réalisés, les entreprises bioalimentaires ont encore d'importants défis à relever, notamment en ce qui a trait à la protection des cours d'eau. Il est aussi indiqué que la politique bioalimentaire privilégiera *la poursuite des investissements dans l'amélioration de la qualité de l'eau*. Le ROBVQ se réjouit de pareil objectif et croit effectivement qu'un soutien financier aux agriculteurs est essentiel afin de leur permettre de réduire les impacts de leurs activités sur les cours d'eau québécois tout en réalisant des gains sur les marchés.

Le ROBVQ est d'avis qu'un soutien financier supplémentaire aux clubs conseils en agroenvironnement apparaît essentiel, de même que le renouvellement et le renforcement des projets de gestion intégrée de l'eau par bassins versants en milieu agricole.

Le second objectif «*contribuer à la production de bénéfices environnementaux*» suggère une gestion environnementale proactive. Ainsi, on souhaite inciter les agriculteurs à produire des bénéfices environnementaux tout en améliorant la gestion globale de leur entreprise. On propose alors, entre autres sujets, la protection des sols contre l'érosion, un thème grandement encouragé par le ROBVQ. Il apparaît d'ailleurs que des pratiques misant sur l'économie d'eau seraient tout à fait appropriées dans le cadre de la production de bénéfices environnementaux et la saine gestion d'une entreprise. Dans la section sur la mise en oeuvre de la politique bioalimentaire, il est indiqué que le projet de loi proposera un fonds d'initiatives dans le but de faciliter la réalisation de projets de développement jugés inédits et porteurs pour l'avenir du secteur.

Le ROBVQ est d'avis que le fonds d'initiatives mis en place par le gouvernement du Québec devrait prévoir le soutien à des projets de protection des sols contre l'érosion et d'économie d'eau.

## **Conclusion**

En guise de conclusion, le ROBVQ souhaite rappeler que l'État québécois travaille depuis longtemps à distinguer les produits alimentaires d'ici et qu'à l'heure actuelle, une saine gestion environnementale se présente comme un avantage concurrentiel non négligeable. Ainsi, une certification environnementale portant sur la mise en valeur et la protection des ressources en eau apparaît tout à fait pertinente. Aussi, étant donné la volonté du gouvernement d'investir dans l'amélioration de la qualité de l'eau, le ROBVQ croit qu'un soutien financier accru devrait être octroyé aux clubs conseils en agroenvironnement de même qu'aux projets de gestion intégrée de l'eau par bassins versants. Le ROBVQ croit donc qu'une gestion rigoureuse des ressources en eau du Québec est garante de plusieurs bénéfices environnementaux, sociaux et économiques pour la population québécoise en ce qui a trait au domaine du bioalimentaire.



**ROBVQ**  
Regroupement des Organismes  
de Bassins Versants du Québec

